



# FRIOFLEX

## ENROBÉ À FROID

Béton Bitumineux à l'émulsion (BBE). FRIOFLEX est un enrobé à l'émulsion fabriqué à partir d'une émulsion fluxée et d'une fraction granulaire adaptée (NF P 98-150-2).

### Aspects réglementaires

Ce produit satisfait aux exigences européennes en matière de sécurité dans le cadre d'une utilisation normale.

Par la nature de ses constituants, il ne présente aucun danger pour la santé et l'environnement.

FRIOFLEX est recyclable.

### Domaines d'utilisation

La marque FRIOFLEX regroupe l'ensemble des enrobés à l'émulsion, les principaux sont le FRIOFLEX « dense » et le FRIOFLEX « ouvert ».

- ▾ **Le FRIOFLEX « dense »** est couramment employé en entretien de chaussée pour des réparations définitives de dégradations ou pour des reprofilages de couche de roulement voire pour des couches de roulement d'une chaussée à faible ou moyen trafic.
- ▾ **Le FRIOFLEX « ouvert »** est utilisé pour des réparations provisoires, en attendant l'intervention, nid de poule, couche de roulement provisoire (tranché) et dans certains cas pour des couches de roulement à faible trafic.

### Qualités

De par ses caractéristiques d'enrobé à froid, sa bonne maniabilité permet une mise en œuvre simple et rapide. Fabriqué à froid, le FRIOFLEX est économique en énergie et respectueux de l'environnement. Il n'y a pas de dégagement de poussières ou de fumées lors de la mise en œuvre.

### Composition, fabrication et mise en œuvre

Les deux formules de FRIOFLEX sont des enrobés à l'émulsion. Le FRIOFLEX « dense » se différencie du FRIOFLEX « ouvert » par la présence d'une fraction 0/2 mm.

L'application du FRIOFLEX se fait manuellement ou mécaniquement, sans besoin de chauffage et dans les conditions classiques de mise en œuvre des enrobés. De plus, la mise en circulation se fait immédiatement après compactage.

En vrac, le FRIOFLEX peut être stocké entre 2 et 3 mois suivant le climat.

Le FRIOFLEX ne doit pas être fabriqué et mis en œuvre par des températures inférieures à 10°C, et pas entre les mois d'octobre et mars.